



Ecologie :
Tous concernés,
Tous engagés

2024 : Horizon vert

Pour une mobilité lourde à faibles émissions

L'Agglomération du Grand Saint-Dizier, Der & Vallées lance une **étude sur le potentiel de flottes mobilité lourde à faibles émissions**. Le Cabinet bragard BCO CONSEIL a été sélectionné pour mener à bien la mission tout au long de l'année 2024.

Par cette étude, nous souhaitons :

- ✓ **Vous informer** des évolutions possibles en matière de mobilité lourde,
- ✓ Dresser un **état des lieux** de la mobilité lourde et des énergies associées sur le territoire,
- ✓ Concevoir des **scénarios d'évolution** du parc routier,
- ✓ Permettre, à terme, la conception d'un **schéma directeur** de l'ensemble des mobilités en cohérence avec les objectifs de décarbonation.



La grande enquête "Horizon vert" sera menée dès avril 2024 auprès de l'ensemble des acteurs économiques.

Mobilité lourde : suis-je concerné ?

La mobilité lourde intègre tout véhicule routier de plus de 3,5t, ainsi que tout engin agricole, de manutention ou de travaux publics.

Vous êtes concerné par l'étude si vous êtes détenteur, utilisateur ou consommateur de mobilité lourde dans le cadre de votre activité.

Vous avez également un lien avec l'étude si **vous avez la volonté ou la possibilité de produire et/ou distribuer des énergies renouvelables** à destination de la mobilité lourde.

Faibles émissions : Késaco ?

Sont considérés "à faibles émissions" **les véhicules rejetant des polluants atmosphériques en-deçà d'un seuil défini par la réglementation.**

Les véhicules utilisant un carburant alternatif aux énergies fossiles sont potentiellement concernés par la catégorisation "faibles émissions".

Dans un futur proche, ces types de véhicules seront obligatoires pour se déplacer dans certaines grandes agglomérations, appelées des ZFE (Zones à faibles émissions).



2024 : Horizon vert

Pour une mobilité lourde à faibles émissions

Pourquoi votre participation est essentielle ? !



S'informer

Les enjeux de l'étude concernent l'ensemble de la Collectivité et de ses administrés, particuliers et professionnels, et orientera les évolutions attendues en matière de mobilité faibles émissions sur les prochaines décennies.

Participer à l'étude c'est être intégré au plan de diffusion des futures communications de l'Agglomération sur ses projets "mobilité".



Avancer ensemble

Une ambition territoriale implique l'adhésion au projet porté. Qu'il s'agisse du constat ou des solutions, il est déterminant que l'ensemble des parties prenantes soient rassemblées autour d'un projet commun.

Vous inscrire dans cette démarche de prospective locale permettra de faire émerger des orientations en phase avec les réalités du terrain ainsi que vos besoins.



Co-construire

L'Agglomération souhaite établir un schéma directeur de la mobilité lourde à faibles émissions qui soit en cohérence avec les volontés et les capacités de l'ensemble des acteurs publics et privés du territoire.

Par votre participation, vous alimenterez les réflexions, ferez entendre vos problématiques et vos possibilités, et disposerez à terme d'un projet territorial dans lequel vous vous reconnaitrez.

Contact

Benoît COMFAITS

BCO CONSEIL

Chef de projet de l'étude mobilité à faibles émissions

support@bco-conseil.fr

**GRAND
SAINT-DIZIER**
DER & VALLÉES

